



Coppet, le 17 août 2011

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil communal de Coppet de la législature 2011-2016, qui est fixée au :

Lundi 29 août 2011 à 20h15
à la place des Ormes

Nous vous rappelons que les Conseillers nouvellement élus sont convoqués à 19h15 pour une séance d'information.

A 20h15, l'ordre du jour est le suivant :

1. Assermentation de quatre Conseillers communaux ;
2. Approbation des Procès-verbaux des 14 et 27 juin 2011 ;
3. Communications du Bureau du Conseil communal ;
4. Communications de la Municipalité ;
5. Election de deux membres suppléants à la délégation des SITSE ;
6. Rapports de la commission permanente des Finances et de la commission ad hoc concernant le préavis No **01/2011-2012** relatif à la demande de crédit de CHF 1'065'960.00 pour la réalisation d'un terrain synthétique au Centre sportif des Rojalets ;
7. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No **04/2011-2012** relatif à la modification de l'art. 24, al. 4 des statuts des SITSE, soit la fixation du plafond des emprunts des SITSE à CHF 50 millions pour le but principal (collecte et épuration des eaux usées) ;
8. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No **05/2011-2012** relatif à la fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016 ;
9. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No **06/2011-2012** relatif à la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2011-2016 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles ;

./.

10. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No **07/2011-2012** relatif aux autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016 ;
11. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No **08/2011-2012** relatif aux autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, durant la législature 2011-2016 ;
12. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;
13. Divers et propositions individuelles.

Conseil communal de Coppet

Le Président

La Secrétaire

Yves Riesen

Christine MUTTON

Annexes : - Liste des adresses des Conseillers communaux
- Pour information : Procès-verbal de la séance d'assermentation du 23.05.2011